

La Chambre de commerce américano-suisse se dit déçue

Zurich/Lausanne (awp/ats) - La Chambre de commerce américano-suisse s'est déclarée vendredi déçue par les droits de douane de 39% imposés sur les produits suisses. Une déception qui s'explique surtout dans le contexte des "efforts intenses et constructifs déployés au plus haut niveau politique et diplomatique".

Le Conseil fédéral et le secteur privé ont "travaillé main dans la main pour maintenir la Suisse en tant qu'acteur économique attractif", a fait savoir la chambre de commerce dans un communiqué. Et ce, dans le but de préserver les emplois, les investissements et la base fiscale nationale, tout en abordant de manière constructive les préoccupations des Etats-Unis en matière de commerce international et d'investissements, ajoute-t-elle.

Comme dans toute négociation, "il y a toujours deux parties et les résultats dépendent en fin de compte des deux parties".

Le taux de droits de douane envisagé par le président américain Donald Trump est "particulièrement désavantageux pour le secteur industriel suisse, en particulier pour les entreprises à faibles marges bénéficiaires", souligne la chambre.

"Les droits de douane comparativement plus bas accordés à d'autres économies occidentales et la force du franc suisse aggravent encore le défi pour les exportateurs suisses", affirme-t-elle.

Les raisons de ces droits de douane de 39% ne sont pas encore tout à fait claires, selon elle. "L'explication la plus plausible est la forte augmentation de l'excédent commercial de la Suisse avec les Etats-Unis. La chambre de commerce évoque une augmentation de 56% entre 2024 et 2023.

Elle dit toutefois avoir quelques raisons d'être "prudemment optimiste". En effet, l'administration Trump a signalé jeudi qu'elle était ouverte à de nouvelles discussions.

ats/rp